Image not found or type unknown

Titre de séjour vie privée et familiale

Par **Amedabasse**, le **16/01/2017** à **10:22**

Bonjour,
J'avais un APS obtenu après mon master, expiré en novembre 2016 puis je me suis marié en octobre 2016 à une française. Je voudrais savoir comment faire pour régulariser ma situation et obtenir une carte de séjour VPF suite à mon mariage. Merci d'avance de votre aide

Par **tatino zino**, le **19/01/2017** à **16:08**

bonjour
déja il faux que tu ton nom famille sois présent dans tout les papier avec elle assurance de l'appartement un compte bancaire ensemble facture de gaz ou téléphone tu vois il faux que ton nom famille sois avec son nom famille son des preuve que vous habiter ensemble vivre ensemble n'oublie pas aussi que il faux avoir un carnier de famille (tu le sort de la marie ou ta fais ton mariage)
tout ça et après va faire un demande de titre de séjour normalement avec une française tu obtenir un titre de séjour vie privé et famille

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés